



Déclaration liminaire de la FSU

FSA-SA du 11 septembre 2025

La FSU souhaite à toutes et tous une excellente rentrée, en espérant que vos congés se soient bien passés. Nous formulons également le vœu que cette année soit marquée par des politiques réellement en faveur du service public et de celles et ceux qui le servent.

Malheureusement, malgré la chute du gouvernement Bayrou le 8 septembre et la nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre, le projet de budget présenté en juillet et préparé par les services ministériels reste sur la table.

Nous ne voulons ni du budget Bayrou, ni d'un budget qui reprendrait les mêmes orientations libérales et austéritaires. C'est d'un tout autre budget dont notre pays a besoin : un budget de justice sociale et environnementale, qui conforte les services publics, les agent-es qui les font vivre au quotidien et les leviers de redistribution des richesses.

Après la réussite de la journée de mobilisation du 10 septembre, l'appel de l'intersyndicale unie à la mobilisation et à la grève du 18 septembre porte clairement cette exigence.

Très rapidement, nous avons été saisis de situations préoccupantes pour cette rentrée :

- des enseignants reclassés sur des postes administratifs ont été déplacés brutalement, sans information claire sur les critères ni sur la durée d'immersion prévue. Certains collègues sont ainsi en situation « d'essai » depuis près de dix ans, ce qui interroge fortement sur la transparence et la régularité de ces pratiques ;
- la circulaire ARTT, dont nous avons demandé la correction et la présentation en CSA-A, reste inchangée alors qu'elle comporte des dispositions non conformes à la réglementation. Nous rappelons que les plannings annuels doivent être élaborés d'ici la fin du mois de septembre : il est urgent d'apporter des clarifications et des garanties aux collègues ;

- l'absence de transparence sur les promotions et les campagnes de revalorisation des personnels AENES continue d'alimenter un sentiment d'injustice et d'arbitraire ;
- la situation des personnels non titulaires reste marquée par la précarité, une rémunération insuffisante et un manque de perspectives, alors même qu'ils assurent des missions essentielles au fonctionnement des services. Nombre de postes restent régulièrement sans suppléance en cas de mi-temps thérapeutique. Nous nous inquiétons également de retours de collègues contractuelles qui, après six renouvellements de douze mois en sept ans, se voient refuser la cdisation, ce qui est inacceptable ;
- une grande inquiétude pèse sur les postes gagés dans le GRETA 77 : les personnels sont laissés dans l'incertitude de leur avenir immédiat après un investissement considérable de leur part. Les maintenir dans une telle insécurité relève d'une forme de maltraitance ;
- concernant le GIP, des collègues ont perçu un abondement indemnitaire en contrepartie de missions et de charges de travail supplémentaires. Plusieurs années plus tard, on leur demande aujourd'hui de rembourser ces montants. Nous demandons qu'une solution juste et rapide soit trouvée pour ces personnels, qui ont réellement accompli ce travail supplémentaire et qui ne peuvent assumer le remboursement de sommes cumulées sur plusieurs années. Il est incompréhensible qu'un travail effectué et indemnisé puisse être ensuite remis en cause.

La FSU demande :

- la transparence et le respect des règles dans la gestion des personnels,
- la régularisation des situations de reclassement et la clarification des dispositifs d'immersion,
- la mise en conformité de la circulaire ARTT avec les textes réglementaires, avant la finalisation des plannings de l'année,
- des garanties claires et partagées concernant les promotions et revalorisations,
- une amélioration des conditions de travail et de rémunération de toutes et tous, titulaires comme contractuels, ainsi que la prise en compte effective de la durée des contrats pour l'accès à la cdisation.

S'agissant de l'ordre du jour, nous souhaitons d'abord revenir sur les conditions de tenue de cette instance. Initialement prévue en présentiel à 17h avant d'être basculée en visio, nous demandons que les réunions se tiennent à des horaires adaptés, permettant à chacune et chacun d'exercer son mandat sans que cela empiète

démessurément sur le temps de travail ou la vie personnelle. L'académie est vaste : pour de nombreux collègues qui ne travaillent pas à Créteil, la participation représente en moyenne trois heures de transport. Le choix de cet horaire tardif nous interpelle, d'autant qu'aucune urgence particulière ne le justifie et que la convocation, précisant date et horaire, avait été envoyée dix jours auparavant.

- Nous regrettons également l'absence de documents préparatoires et d'informations communiquées en amont. Des personnels nous ont alertés sur la fatigue accumulée en fin d'année dernière en raison des retards successifs du déménagement, sur les conditions de travail dégradées liées au déménagement transitoire temporaire des services du bâtiment B, et sur les inquiétudes quant à la réussite du déménagement final de l'ensemble des services du rectorat et de la DSDEN 94 dans le bâtiment Julie-Daubié, future Maison de l'académie de Créteil.
- Nous notons qu'un point « restauration » figure à l'ordre du jour : concerne-t-il uniquement le rectorat ou bien l'ensemble de l'académie ? Rappelons que la FSA-SA couvre l'ensemble des services académiques, et qu'à ce titre la question mérite d'être traitée à ce niveau global. Dans tous les cas, les personnels doivent bénéficier d'une restauration digne de ce nom, dans un cadre correct. Nous ne pouvons continuer à subir des plats individuels industriels, coûteux et de qualité médiocre, à réchauffer et consommer sur le pouce.

Nous tenons d'ailleurs à mettre en garde sur les conditions des appels d'offres pour le rectorat : si ceux-ci sont lancés sans mise à disposition de matériels de cuisine adaptés ni de locaux adéquats, les sociétés ne pourront y répondre correctement. Cela reviendrait à organiser l'échec des marchés en empêchant les prestataires de proposer des tarifs raisonnables, au seul bénéfice de solutions dégradées comme des distributeurs automatiques de repas ou de simples sandwiches. Une telle orientation irait à l'encontre des attentes légitimes des personnels en matière de restauration collective de qualité et appelle donc notre plus grande vigilance.

- Nous réaffirmons que notre objectif est d'obtenir des réponses concrètes et une évolution favorable pour les agents, dans le respect de leur engagement quotidien au service du public.